



ENQUÊTE 2017

Employés non vétérinaires



SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'automne dernier, l'AMVQ a fait parvenir à l'ensemble des propriétaires d'établissements vétérinaires membres de l'association, une enquête sur les salaires et les conditions de travail des employés non vétérinaires. À titre de président du comité économique, je remercie tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice de divulgation qui est favorable pour l'ensemble de notre belle collectivité.

Au total, c'est 83 propriétaires d'établissements vétérinaires pratiquant la médecine des petits animaux qui ont répondu avec diligence à notre sondage. Parmi ceux-ci, 60 % œuvrent au sein d'une clinique vétérinaire, 27 % dans un hôpital, 5 % pour un bureau vétérinaire et 5 % pour une pratique mobile. Un seul centre de référence a participé au sondage.

Si le nombre de répondants est intéressant, on invite toujours à la prudence quant à l'interprétation des données. Il y a invariablement une marge d'erreur à prendre en compte.



VOS ALLIÉS POUR VOTRE DÉFENSE EN DROIT PROFESSIONNEL

CHENETTE

BOUTIQUE DE LITIGE
LITIGATION BOUTIQUE INC.

www.chenette.ca

Techniciennes en santé animale

La quantité de données recueillies cette année permet d'exposer des statistiques intéressantes sur cette catégorie d'employés qui trouve son importance dans les établissements vétérinaires. Déjà, il nous est permis de mentionner que les TSA au Québec sont plutôt jeunes puisque la majorité (59,5 %) a moins de 5 ans d'expérience. Il faut garder en tête que cette statistique peut affecter les données concernant les médianes, car les tranches d'ancienneté de moins de 5 ans sont fortement représentées.

Les conditions de travail étant souvent déterminées par les salaires et le nombre de semaines de vacances accordées, l'analyse du tableau suivant permet de tirer des conclusions éloquentes. Il a été réalisé à la suite des réponses des propriétaires qui ont eu la générosité de partager le salaire et les conditions de leurs TSA. Il a été divisé par tranche d'ancienneté pour améliorer sa compréhension.



Tableau présentant les salaires et les vacances des TSA par tranche d'ancienneté

Années d'expérience	Salaire horaire moyen	Salaire horaire médian	Différentiel pour le salaire moyen avec l'année précédente	Salaire annuel médian	Nombre de semaines de vacances médian
< 3 ans	15,70 \$	15,75 \$	+ 1,9 %	28 000 \$	2
3-5 ans	17,38 \$	17 \$	+ 4,6 %	31 000 \$	2
6-10 ans	18,93 \$	19,25 \$	+ 5,8 %	36 000 \$	3
11-20 ans	20,30 \$	19,88 \$	+ 2,4 %	37 000 \$	4
> 20 ans	22,67 \$	22 \$	+ 4,6 %	39 500 \$	4

À la lecture du tableau précédent, on remarque que la moyenne du salaire horaire des TSA a connu une augmentation pour toutes les tranches d'ancienneté, en comparaison avec les salaires horaires enregistrés pour l'année précédente.



La moyenne du salaire horaire des TSA a connu une augmentation pour toutes les tranches d'ancienneté.

Le tableau suivant nous montre les salaires horaires par région. On peut remarquer que le salaire horaire moyen le plus élevé se retrouve cette année dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau présentant les salaires horaires moyens et médians des TSA selon les différentes régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	Salaire moyen	Salaire médian	Nombre d'établissement ayant répondu	Échantillon des TSA
Abitibi-Témiscamingue	19,66 \$	19,50 \$	2	16
Bas-Saint-Laurent	17,75 \$	17,50 \$	1	3
Capitale-Nationale	18,27 \$	18,50 \$	4	24
Centre-du-Québec	15,75 \$	15,63 \$	2	4
Côte-Nord	16,50 \$	16,50 \$	1	2
Gaspésie	16 \$	16 \$	1	1
Mauricie	17,23 \$	16,75 \$	3	20
Montréal	18,94 \$	19,25 \$	7	30
Outaouais	19,13 \$	19,63 \$	1	4
Laval	17,25 \$	17,13 \$	2	8
Lanaudière	18,63 \$	16,38 \$	2	4
Laurentides	18,53 \$	17,50 \$	7	29
Chaudière-Appalaches	17,62 \$	16,50 \$	2	21
Estrie	16,72 \$	16,13 \$	3	8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,38 \$	16,38 \$	1	6
Montréal	17,61 \$	17,25 \$	12	61

Pour l'ensemble des régions administratives, toutes tranches d'ancienneté confondues, un total de 277 réponses obtenues provenant de 51 établissements différents nous permettent d'estimer que le salaire horaire moyen des TSA au Québec, en 2017, était de 17,93 \$. Leur salaire annuel moyen était de 31 361 \$ et le salaire médian de 32 000 \$.



Réceptionnistes

Les réceptionnistes ont aussi fait l'objet de l'étude de l'AMVQ puisqu'elles sont également très présentes dans la réalité des établissements vétérinaires. D'ailleurs, le nombre de réponses récoltées grâce au sondage a été plutôt important. En effet, nous avons recueilli les données pour 75 réceptionnistes, ce qui nous permet d'estimer que leur salaire horaire moyen est de 16,10 \$, pour un salaire annuel moyen de 24 920 \$, des chiffres tout à fait comparables à ceux obtenus l'année précédente. Concernant les vacances accordées, les données suivent la logique de l'ancienneté et sont tout à fait semblables à celles enregistrées pour les TSA.

Tableau présentant les salaires et les vacances des réceptionnistes par tranche d'ancienneté

Années d'expérience	Salaire horaire moyen	Salaire horaire médian	Salaire annuel médian	Semaines de vacances
< 3 ans	14,41 \$	14 \$	22 000 \$	2
3-5 ans	15,80 \$	15 \$	25 500 \$	2
6-10 ans	17,39 \$	17,25 \$	29 000 \$	3
11-20 ans	18,33 \$	18,75 \$	37 000 \$	4
> 20 ans	18,21 \$	17,88 \$	33 000 \$	4

Autres employés non vétérinaires

Voici un tableau qui donne une idée des salaires pour les autres employés non vétérinaires travaillant en établissement vétérinaire. Les données recueillies n'ont pas été aussi nombreuses pour ces postes, c'est pourquoi elles ne sont pas aussi probantes. Il est mis à votre disposition à titre indicatif.

Tableau présentant les médianes des salaires horaires pour les employés non vétérinaires autres que TSA et réceptionnistes avec comparatif 2017

TYPES D'EMPLOYÉS	SALAIRE MÉDIAN 2017	SALAIRE MÉDIAN 2016	SALAIRE MÉDIAN 2015
Aide-vétérinaire non diplômé	13,90 \$	14,50 \$	14,75 \$
Préposé au chenil	13,10 \$	12,25 \$	12,75 \$
Toiletteur	14,50 \$	14,25 \$	15,38 \$
Administrateur	16 \$	21,38 \$	22 \$
Gérant d'établissement	22,50 \$	25,47 \$	19,63 \$
Étudiant	12,80 \$	12,50 \$	11,50 \$

Et la formation dans tout ça?

On a posé la question aux propriétaires d'établissements vétérinaires à savoir s'il y avait des budgets alloués pour contribuer à la formation de leurs ATP. Des 61 répondants, 93 % mentionnent accorder un montant de formation. En moyenne, le budget alloué est de 425 \$, ce qui représente une baisse de 125 \$ par TSA si on compare avec l'année précédente. Comme le démontre le tableau suivant, ce ne sont pas que les TSA qui bénéficient d'une enveloppe de formation.

Tableau représentant le pourcentage des établissements qui offrent de la formation aux employés non vétérinaires et les montants accordés

CATÉGORIES D'EMPLOYÉS	%	MONTANT MOYEN ACCORDÉ
TSA	93 %	425 \$
Réceptionniste	60 %	313 \$
Gérant d'établissement	19 %	400 \$
Directeur d'établissement	22 %	700 \$
Administrateur d'établissement	15 %	500 \$
Aide-vétérinaire non diplômé	37 %	250 \$
Préposé au chenil	22 %	217 \$
Étudiant	8 %	- \$



82 % des propriétaires-répondants ont mentionné que ces budgets accordés pour la formation des employés non vétérinaires (TSA exclus) étaient alloués par personne plutôt que par type d'emploi.



Place à la relève

L'AMVQ a posé la question aux propriétaires d'établissements s'ils ont accueilli des stagiaires au cours de l'année 2017 et les réponses recueillies démontrent souvent une belle ouverture à faire découvrir leur environnement de travail, comme en fait foi le tableau suivant.

Tableau démontrant les domaines où des stagiaires ont été accueillis en établissement vétérinaire

DOMAINES	% D'ÉTABLISSEMENTS
Stagiaire d'un jour (école secondaire, technique)	86 %
Étudiant de la FMV	38 %
Employé de soutien (secrétariat)	10 %
Étudiant vétérinaire étranger	12 %
Étudiant (technique de santé animale)	70 %

Conditions générales

Outre les salaires et les vacances, l'AMVQ a interrogé les propriétaires d'établissements vétérinaires concernant les autres avantages accordés à leurs employés non vétérinaires. Parmi les 73 répondants, 30 % mentionnaient offrir une assurance médicament ou une assurance dentaire et seulement 18 % cotisaient à un RVER.



30 %
OFFRENT UNE ASSURANCE MÉDICAMENT OU UNE ASSURANCE DENTAIRE



18 %
COTISENT À UN RVER

C'est principalement sur les rabais des produits et les services que les employés non vétérinaires vont bénéficier d'avantages complémentaires. En effet, 96 % disaient offrir une réduction sur les soins vétérinaires. En fait, de ceux-ci, 93 % donnaient plus de 50 % de réduction.

96 %
OFFRENT UN RABAIS SUR LES SOINS VÉTÉRINAIRES

DE
CEUX-CI

93 %
OFFRENT PLUS DE 50 % DE RÉDUCTION

Également, pratiquement tous les employés bénéficiaient de rabais sur les produits puisque 97 % des propriétaires répondants proposaient cet avantage. La réduction peut même être substantielle car 76 % offriraient plus de 50 % d'escompte.

97 %
OFFRENT UN RABAIS SUR LES PRODUITS

DE
CEUX-CI

76 %
OFFRENT PLUS DE 50 % D'ESCOMPTE

Un autre avantage octroyé est le remboursement de la cotisation à une association.

En effet, 51 % des employeurs mentionnaient avoir accordé ce bénéfice à leurs employés non vétérinaires.

51 %
OFFRENT LE REMBOURSEMENT DE LA COTISATION À UNE ASSOCIATION